

MAIRIE DE GHISONACCIA

20240 - Département de la Haute Corse

Tél. 04.95.56.15.10 – Fax.04.95.56.06.47

mairie.ghisonaccia@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL DIX HUIT, LE QUATORZE MARS à dix huit heures,

LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GIUDICI Francis, Maire.

Date de convocation :
7 mars 2018

Date d'exécution :
14 mars 2018

Date d'affichage :
15 mars 2018

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 24

Pour : 18

Contre : 6

Abstention :

Etaient présents : MANDREDI Angèle, BATESTI Philippe, CESARI Louis, FOUILLERON Marie, ANDREANI Antoine, ANDREANI Françoise, ANTONELLI Jean Pierre, BRONZINI DE CARAFFA Luc, COSTANTINI Jean Augustin, CRISTOFARI Marie Félicia, GUIDICELLI Antoine, LUCIANI Xavier, MARTELLI Marie Paule, PIERI Ange, PISTOLOZZI Lisa, RENUCCI Charles, SAUVAGEON Vanina, SIMONI Pascale, SISTI-BALARD Marie Toussainte, SISTI Cécilia.

Etaient représentés : OTTAVI Antoine a donné pouvoir à MANFREDI Angèle, DELARUE Carole a donné pouvoir à BATESTI Philippe, LE MAO Ghjuvan Santu a donné pouvoir à ANTONELLI Jean Pierre, ROMANI Claire a donné pouvoir à SISTI-BALARD Marie Toussainte.

Etaient absents : BALLONI Joseph, GUIDICELLI Marie Madeleine.

Madame PISTOLOZZI Lisa a été élue secrétaire de séance.

OBJET : 2018-19 Finances - Budget annexe de l'assainissement 2018 - Approbation du Compte Administratif 2017.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

Le Compte Administratif retrace la réalité des écritures comptables en dépenses et en recettes. Il est le bilan financier de l'ordonnateur.

Par conséquent, le présent rapport a pour objet d'adopter le compte administratif du budget annexe 2017 de l'assainissement établi par l'ordonnateur selon la nomenclature comptable M49.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, d'approuver la délibération ci après.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE :

Le compte administratif du budget annexe de l'assainissement de la commune pour l'exercice 2017 tel que décrit ci-dessous est adopté :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	174 823.23	317 385.04
Recettes	254 594.30	998 848.33
Résultat de l'exercice 2017 Excédents	79 771.07	681 463.28
Excédent antérieur Déficit antérieur	184 831.40	138 155.49
Résultat de clôture 2017 Excédents	264 602.47	543 307.79
Restes à réaliser 2017 Dépenses	0	0
Recettes		

Monsieur le maire s'est retiré de la séance et n'a pas pris part au vote.

VOTE A LA MAJORITE

6 votes contre (Jean Pierre ANTONELLI – Ghujvan Santu LE MAO - Xavier LUCIANI - Marie Paule MARTELLI - Pascale SIMONI – Cécilia SISTI).

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,
Le maire,

